

### Crise de la pêche : "Un manque à gagner de 30 millions d'euros"

**Les agriculteurs dénoncent un manque à gagner de 20 et 30 centimes d'euros le kilo sur le chiffre d'affaires. Ils demandent que soit appliqué le coefficient multiplicateur. Explications.**

Une fois de plus les professionnels de l'agriculture sont obligés de reprendre leur bâton de pèlerin pour dénoncer une situation économique extrême".

Au plus fort de la cueillette des pêches, Jean-Marie Roger, le président de la FDSEA, n'en peut plus. "Tenir toujours le même discours, c'est épuisant", lâche-t-il. "Mais il faut démystifier certaines choses, il ne faut pas que le public fasse l'amalgame entre différentes sortes d'agricultures. La filière fruits et légumes ne bénéficie que de 4 % d'aides publiques, uniquement dévolues à l'investissement et en aucun cas à pallier un manque à gagner".

Entre une saison ratée ou réussie, le delta est faible, comme le confirme Jean-Marie Roger. "Entre 20 et 30 centimes d'euros de différence sur un kilo et tout dérape. C'est tout simplement ce qui provoque la bascule du chiffre d'affaires de nos exploitations de pêches et nectarines. Le manque à gagner est de 4 000 à 5 000 euros par hectares, ce qui représente entre 20 et 30 millions d'euros à l'échelle du département.

Or, nous pouvons les récupérer au niveau de la vente, sans même toucher le consommateur.

Il suffit simplement d'appliquer la loi. En 2005, Nicolas Sarkozy, alors ministre des Finances, avait institué le coefficient multiplicateur, un artifice qui permet de jouer sur les marges de tous les intervenants et donc de rendre le produit plus attractif.

Nous sommes en dessous des prix vu les coûts de production. Il faut comprendre que nous devons nous calquer sur un marché européen et des pays producteurs dont les coûts sont inférieurs aux nôtres. Nous demandons simplement l'application de la loi et de ce "coef" multiplicateur, mais les pouvoirs publics écoutent la grande distribution plutôt que nous.

Nous pesons 100 000 tonnes de pêches et Paris ne nous regarde pas, l'agriculture représente pourtant 15 % de l'emploi des P.-O.

Que se passera-t-il si nous ne pouvons plus engager, ou pire, si nous ne pouvons maintenir l'emploi ? La semaine dernière, nous avons rencontré les parlementaires du département, ensuite nous ferons appel au conseil général, il faut que nous puissions rencontrer le ministre.

Et, amer : "Quand le dialogue aura trouvé ses limites, il faudra bien passer à l'action syndicale et c'est dommage, d'autant plus que nous ne sommes pas en surproduction. Le produit est bon, en nombre idéal et se vend parfaitement..." G. B.



D.R.

#### Lire aussi

- > Hyperactif moi ?
- > COLLECTE DES TITRES RESTAURANTS À CÉRET
- > Un guide bailleur en ligne sur caf.fr